



MINISTRE DES FINANCES

COFED

CELLULE D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL
DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT



AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

Fournitures pour le rééquipement de la brigade de l'Office des Routes du Maniema en République démocratique du Congo Lieu d'exécution : Kindu – Maniema - RDC

1. Référence de publication

EuropeAid/130951/D/SUP/CD

2. Procédure

Ouverte

3. Programme

10^{ème} Fonds Européen de Développement

4. Financement

Convention de financement du projet d'appui à la stabilisation et reconstruction de l'Est de la RDC - PASTAR, enveloppe B 10^{ème} FED

5. Pouvoir adjudicateur

Le Ministre des finances, Ordonnateur national du FED en République démocratique du Congo

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Description du marché

L'objet du marché est la livraison, le service après-vente et la formation du personnel par le titulaire pour les biens suivants destinés à la réhabilitation de routes en terre : matériels, outillages et pièces de rechange en 6 lots pour la direction provinciale de l'Office des Routes de Kindu – Maniema – RDC.

Le lieu de livraison est la direction provinciale de l'Office des Routes à Kindu – Maniema – République démocratique du Congo.

Le délai de livraison des lots n° 1, 2 et 3 est de douze (12) mois, le délai de livraison des lots 4, 5 et 6 est de huit (8) mois.

Les fournitures seront rendues DDP (Incoterms 2000).

02

7. Nombre et intitulés des lots : 6

Les fournitures sont réparties en six (6) lots. Outre les articles sous-mentionnés, les fournitures comprennent également l'immatriculation et l'assurance du matériel sur pneus, la livraison des pièces de rechange, la formation du personnel de conduite et de maintenance pour les lots 1, 2, 3 et 5, les prestations pendant la période de garantie et le service après-vente.

Réf	Item	Unités
Lot 1 –Matériel de carrière		
1.1	Bulldozer+ripper	2
1.2	Chargeuse sur pneus	2
1.3	Pelleteuse tractopelle	1
1.4	Conteneur métallique de 20 pieds	1
Lot 2 Matériel routier		
2.1	Niveleuse moyenne+scarificateur	1
2.2	Niveleuse lourde+ripper	2
2.3	Compacteur vibrant à bille lisse	1
2.4	Compacteur à pneus	2
2.5	Conteneur métallique de 20 pieds	1
Lot 3 – Matériel roulant		
3.1	Camion 6x4 benne basculante	10
3.2	Camion 6x6 citerne à eau	2
3.3	Camion 6x6 citerne à gasoil	1
3.4	Camion 4x4 citerne à gasoil	1
3.5	Camion 4x4 benne fixe+grue	1
3.6	Camion 4x4 entretien	2
3.7	Camion atelier	1
3.8	Tracteur routier 6x6	1
3.9	Semi-remorque porte-engins CU	1
3.10	Remorque porte-engins CU 20T	1
3.11	Remorque citerne-engins CU 6T	1
3.12	Conteneur métallique de 20 pieds	1

Réf	Item	Unités
Lot 4 petit matériel de chantier		
4.1	Tracteur agricole 4x4	1
4.2	Bétonnière	2
4.3	Vibreux autonome	2
4.4	Remorque basculante tractée	1
4.5	Plaque vibrante réversible	1
4.6	Citerne à eau tractée	1
4.7	Motopompe pour eau	3
4.8	Tronçonneuse forestière	2
4.9	Centrifugeuse à gasoil	1
4.10	Groupe électrogène 5 KVA	3
4.11	Groupe électrogène 7 KVA	1
4.12	Conteneur métallique de 20 pieds	1
Lot 5 – Equipements d'atelier mécanique et laboratoire		
	52 Items différents pour l'atelier	
	28 Items différents pour le laboratoire de mécanique des sols	
Lot 6 – véhicules 4x4		
6.1	Pick-up double cabine 4x4	2
6.2	Pick-up simple cabine 4x4	2
6.3	Station –Wagon 4x4	1

CONDITIONS DE PARTICIPATION

8. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques et aux personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires) qui sont établies dans l'un des pays ACP, un des Etats membres de l'Union européenne ou dans un pays ou un territoire autorisé par l'accord de Partenariat ACP-CE au titre duquel le marché est financé (voir rubrique 22 ci-après). La participation à la procédure est également ouverte aux organisations internationales. Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays.

9. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.3.3 du Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures de l'UE.

10. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre seulement une offre par lot. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue pour plusieurs lots. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres.

11. Garantie de soumission

Lors de la remise de leur offre, les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission de :

	Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4	Lot 5	Lot 6
Euros	16 000	23 000	45 000	4 000	6 000	4 000

Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties. Cette garantie sera utilisée si le soumissionnaire n'honore pas toutes les obligations stipulées dans l'appel d'offres.

12. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à 10 % de la valeur du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité; un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre conforme la moins disante.

13. Réunion d'information et/ou visite de site

Aucune réunion d'information n'est prévue.

14. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

15. Période de mise en œuvre des tâches

La période de mise en œuvre allant de la signature du contrat par le titulaire à la réception provisoire des fournitures est de douze (12) mois pour les lots 1, 2 et 3 et de huit (8) mois pour les lots 4, 5 et 6.



CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

16. Critères de sélection

Les critères de sélections suivants seront applicables aux soumissionnaires. Dans le cas où l'offre est soumise par un consortium, ces critères seront d'application au consortium dans son ensemble :

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire (basée sur le point 3 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures) En cas où le soumissionnaire est un organisme public, des informations équivalentes devront être soumises.

(a) le chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années doit être au moins une fois et demi le montant de l'offre.

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire (basée sur les points 4 et 5 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures)

(a) le soumissionnaire doit être en mesure d'assurer le service après vente tel que demandé par les spécifications techniques pendant la période de garantie.

3) Capacité technique du soumissionnaire (basée sur les points 5 et 6 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures)

(a) Pour les lots 1, 2, 3 et 5, le soumissionnaire doit être en mesure d'assurer la mise en place de personnel compétent pour les missions de formation et suivi conformément à ce qui est requis par les spécifications techniques.

Un opérateur économique peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. A titre d'exemple, le pouvoir adjudicateur pourrait considérer cela inapproprié lorsque l'offre repose en majeure partie sur les capacités d'autre(s) entité(s) ou y fait appel pour des critères clefs. Si l'offre fait valoir les capacités d'autres entités, elle doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché, par exemple par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, devront respecter les mêmes règles d'éligibilité et notamment de nationalité, que l'opérateur économique en question. En outre les informations relatives à cette/ces entité(s) tierce(s) pour les critères de sélection pertinents devront être reprises dans un document séparé. Les preuves de leur capacité devront également être fournies lorsque le pouvoir adjudicateur en fait la demande.

17. Critères d'attribution

Prix.

SOUMETTRE UNE OFFRE

18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres est disponible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>. Il est également disponible auprès du pouvoir adjudicateur. Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour marché de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.



Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :
Monsieur l'Ordonnateur national du FED en RDC
s/c Cellule d'Appui à l'Ordonnateur national du Fonds Européen de Développement (COFED)
Bâtiment de la Direction Générale des Impôts - Rue du Haut Congo-Kinshasa/Gombe
République démocratique du Congo
Tél : 00 243 81 555 36 44 - Fax : 00 243 81 555 36 49 - Email : cofed@cofed.cd

Avec copie à :
Monsieur le Chef de Délégation de l'Union européenne en RD Congo,
Immeuble BCDC, 14^{ème} étage, Boulevard du 30 juin,
Kinshasa/Gombe
Tél : 00243 81 33 00 125/6/7- Email : Delegation-dem-rep-of-congo@eeas.europa.eu

Avec mention de la référence de publication indiquée au point 1 au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 19. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions au moins 11 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site Europeaid:

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

19. Date limite de soumission des offres

Les offres doivent parvenir au pouvoir adjudicateur obligatoirement par porteur ou par courrier express au plus tard le 3 novembre 2011, à 16 heures, heure de Kinshasa, dans les locaux de la COFED sis au 2^{ème} étage de l'Immeuble de la Direction Générale des Impôts, rue haut Congo, Kinshasa/Gombe.

Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera pas prise en considération.

20. Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture aura lieu le même jour le **3 novembre 2011 à 16 heures 15 minutes**, dans la salle des réunions de la COFED, *sise au 2^{ème} étage de l'Immeuble de la Direction Générale des Impôts, Province orientale, Kinshasa/Gombe*

21. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cette appel d'offres doivent être faites en français

22. Base juridique

Accord de partenariat ACP-CE signé à Cotonou le 23 juin 2000, tel que révisé le 25 juin 2005.

